

Le multiculturalisme

La conférence des premiers ministres sur le multiculturalisme n'a pas non plus été suivie de résultats concrets. Chaque fois que j'ai posé une question à l'ancien ministre, il m'a dit que la conférence résoudreait bien des problèmes. Pourtant, il n'en est sorti qu'un communiqué de deux pages qui ne dit absolument rien. Il n'y a que des platitudes, mais en ce qui concerne la collaboration et l'élimination des chevauchements de compétence, il n'y a absolument rien de concret. C'était aussi une conférence à huis clos. Les collectivités dont la conférence devait s'occuper n'étaient pas invitées à participer. Si l'on voulait que la conférence donne des résultats, il aurait fallu un dialogue avec les collectivités, mais il n'y en a pas eu.

Nous pouvons regarder également le récent remaniement. Je ne veux certainement pas m'en prendre au nouveau ministre, car ce n'est pas lui qui a pris la décision. J'ai cependant l'impression que nous rétrogradons jusqu'en 1979 quand le gouvernement de Joe Clark avait chargé un seul ministre du Multiculturalisme et d'un autre portefeuille. Si le gouvernement prétend avoir la volonté politique et le désir sincère d'établir solidement sa politique en matière de multiculturalisme, à mon humble avis, ce n'est pas ainsi qu'il devrait procéder. Un caucus de 212 députés doit contenir bien des hommes et des femmes qui auraient la compétence voulue pour se consacrer entièrement au multiculturalisme sans diviser leur temps et leurs énergies pour s'occuper d'un autre portefeuille en même temps. Quand je parle d'une certaine volonté politique, je songe à certains mouvements que nous avons vus depuis un an.

Bien entendu, il est impossible d'oublier ce qui est arrivé à la question du redressement des torts subis par les Canadiens d'origine japonaise. Ceux-ci avaient fondé de grands espoirs sur les promesses et les déclarations faites par le premier ministre (M. Mulroney) pendant la dernière campagne électorale. Le premier ministre avait promis qu'une solution serait trouvée avant longtemps. Pourtant, c'est encore l'impasse. Les Canadiens d'origine japonaise n'ont pas vraiment eu l'occasion de bien exposer leur cas au moment voulu. C'est très bien de parler de réformes et de modifications, mais le gouvernement doit aussi avoir la volonté politique d'appliquer ces recommandations.

Nous n'avons pas besoin de nous en tenir aux recommandations contenues dans la motion puisqu'un nouveau comité et un ministère distinct sont déjà prévus. Nous pouvons aussi parler d'autres choses. Le nouveau ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Jelinek) pourrait peut-être avoir un secrétaire parlementaire. L'année dernière, l'ancien ministre était l'un des nouveaux membres du cabinet qui n'avaient pas de secrétaire parlementaire. J'ignore si la situation a changé maintenant qu'un nouveau ministre a été nommé, mais ce serait certes une bonne chose. Chaque fois que l'ancien ministre s'absentait pour remplir ses fonctions ailleurs dans le pays, les députés de l'opposition étaient incapables d'obtenir de réponse de quelqu'un qui puisse parler en toute connaissance de cause ou donner le moindre détail. Nous pourrions peut-être commencer par là pour modifier ces structures.

Nous pourrions aussi apporter certains changements au Conseil multiculturel du Canada parce que certaines collectivités ethnoculturelles se sont plaintes de ne pas y être représentées. Il s'agit plus précisément des collectivités germano-canadiennes et hispano-canadiennes qui n'étaient pas représentées au sein du conseil, ce qui posait un problème. En outre, certaines des personnes nommées à ce conseil formé de 60 membres n'avaient pas leurs racines dans les collectivités qu'elles représentaient et celles-ci ont déploré ne pas connaître la personne qui devait faire valoir leurs points de vue. Je me demande donc à quoi cela peut servir d'avoir un comité consultatif pour conseiller le ministre si les membres de ce comité n'ont pas de contact avec les collectivités qu'ils devraient représenter. De plus, pourquoi le conseil consultatif devrait-il faire ses recommandations simplement au ministre? Pourquoi ne s'adresserait-il pas au nouveau comité du multiculturalisme et n'échangerait-il pas des renseignements avec les parlementaires et les représentants des collectivités? Pourquoi devrait-il faire rapport uniquement au ministre au lieu de faire rapport directement au Parlement?

Nous pouvons aussi discuter d'un comité du cabinet sur le multiculturalisme. Nous savons tous que les décisions importantes sont prises par le cabinet et plus précisément par le comité de la planification et des priorités. Nous savons tous que ni l'actuel ministre d'État chargé du Multiculturalisme ni son prédécesseur ne font pas partie du comité. Ce n'est pas leur faire injure, mais si nous nous intéressons vraiment à la question nous pourrions avoir un comité spécial ou distinct du cabinet qui s'occupe du multiculturalisme de sorte que les principaux décideurs au sein du gouvernement aient à tenir quotidiennement compte des buts et des objectifs de cette politique. Nous pouvons faire beaucoup pour améliorer la procédure relative aux nominations comme je l'ai déjà dit. Nous pouvons examiner la scène internationale et nous demander pourquoi le gouvernement canadien n'a pas davantage recours aux ressources que possèdent de nombreux Canadiens, à savoir l'accès à la langue et à la culture des divers pays avec lesquels nous faisons affaires. Pourquoi ne pas employer certains de ces Canadiens dans nos missions commerciales à l'étranger, dans nos consulats et nos ambassades? Il s'agit là aussi de réformes ou peut-être de modifications aux structures qui peuvent favoriser, mettre en valeur et renforcer une politique multiculturelle active, vibrante et audacieuse, en plus des changements annoncés par le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp).

● (1800)

Voici à quoi je veux en venir. Nous pouvons bien sûr apporter des changements aux structures. Ce seront bien sûr des améliorations. Mais si nous n'avons pas la volonté politique d'apporter les changements qui s'imposent, ces structures deviendront inutiles. Je suis impatient d'entendre nos vis-à-vis nous dire comment ils envisagent cette question.